

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Session ordinaire du 2 mai 2022

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette, tenue le 2 mai 2022 à 19h00 à la salle du conseil. Les conseillers suivants :

Sont présents : M. Jean-Marie Garneau
Mme. Mélissa de Launière
M. Raphael Langevin
Mme. Edith Lalancette
M. André Côté
Mme. Marlen Laliberté

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Rita de Launière. Mme Cathy Fontaine, la directrice générale par intérim assiste à la rencontre à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution no 4699-05-22

Adoption de l'ordre du jour

Mot de bienvenue

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Déclaration des conflits d'intérêts

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 avril 2022

Nomination de Madame Cathy Fontaine comme secrétaire d'assemblée

Nomination de Madame Cathy Fontaine comme inspectrice en bâtiment par intérim

1. **Comptabilité**
2. **Ratification des comptes**
 - 2.1.1. Comptes à payer ;
 - 2.1.2. Salaires des employés municipaux ;
3. **Location du relais du 49^e, prix de la location ;**
4. **Nommer pro-maire ;**
5. **Colloque juin ADMQ ;**
6. **Sommes Covid ;**
7. **Grattage : 4000\$;**
8. **Fabrique ;**
9. **Milieu humide ;**
10. **Guide du citoyen ;**
11. **Société de l'habitation ;**
12. **Programme Prima ;**
13. **Vente pour paiement de taxe ;**
14. **Aide Financière régie secteur GEANT (pompier) ;**
15. **Entretien du chemin du Lac aux Rats (PAVL) ;**
16. **Entrevue poste de gestionnaire municipale ;**
17. **Résolution pour la demande du PPA-ES**
18. **Étude pour requalifier l'église**
19. **Affaires nouvelles**
20. **Période de questions**
21. **Levé de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que l'ordre du jour soit adopté tel que mentionné et que le sujet *Affaire nouvelle* demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

Résolution 4700-05-22 Adoption du procès-verbal de la session du 4 avril 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu le 25 avril, la copie du procès-verbal du 4 avril 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette adopte le procès-verbal du 4 avril 2022 tel que rédigé.

Résolution 4701-05-22 Nomination de Madame Cathy Fontaine comme secrétaire d'assemblée

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment la nomination de Madame Cathy Fontaine comme secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Mélissa de Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Résolution 4702-05-22 Nomination de Madame Cathy Fontaine comme inspectrice en bâtiment par intérim

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment la nomination de Madame Cathy Fontaine comme inspectrice en bâtiment par intérim

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Marie Garneau
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Comptabilité

Résolution 4703-05-22

Ratification des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR Edith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la liste des comptes à payer d'avril 2022 au montant de 36 873.90\$ soient acceptées telles que rédigées.

Location du relais du 49^e, détermination du prix de la location

Résolution 4704-05-22

ATTENDU QUE les membres du conseil déterminent le prix de la location du relais du 49^e. Les membres ont pris la décision de louer le chalet 250\$, plus un acompte de 100\$ redonner au client après la location, s'il n'y a pas de dégât ou que l'entretien de la bâtisse n'a pas été fait.

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Marie Garneau
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Nomination d'un pro-maire

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents nomment monsieur Raphael Langevin comme pro-maire du 2 mai au 2 juillet 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Edith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Colloque ADMQ juin 2022

Résolution 4705-05-22

ATTENDU QUE la nouvelle directrice générale de la municipalité, si elle est disponible, pourra assister au colloque ADMQ du mois de juin prochain. Son intérêt sera vérifié à la prochaine réunion du conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR Edith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Sommes covid octroyé par la MRC

Après vérification, la subvention de la MRC de 7 500\$ ne peut servir pour l'achat de matériel pour le bureau municipal ainsi que des toiles pour les fenêtres des bureaux

ATTENDU QUE le conseil devra déterminer lors de la prochaine réunion, comment la sommes sera investies.

Résolution 4706-05-22 Grattage opéré par Dufour et Frères

ATTENDU QUE Dufour et Frères on fait la demande au conseil municipal pour avoir une compensation financière pour le grattage d'hiver 2021-2022, dû à l'augmentation du prix de l'essence et du diesel.

II EST PROPOSÉ PAR Raphaël Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette a voté pour leur octroyer une augmentation de 2 000\$.

Points d'informations

Fabrique de Notre-Dame-de-Lorette

Il a été entendu par les membres du conseil ont discuté la possibilité d'acheter l'église pour 1\$. Le projet est présentement en discussion, une réunion aura lieu dans la semaine du 8 mai, afin de demander à la population leur avis sur le sujet.

À suivre.

Milieu Humide

Il a été entendu que les membres du conseil ont discuté sur les différents enjeux du territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette concernant les milieux humides.

À suivre.

Guide du citoyen

Madame Marlen Laliberté a présenté aux membres du conseil le travail qu'elle a fait pour la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette dans le guide du citoyen. Un travail qui consistait à mettre en valeur tous les services offerts dans notre municipalité.

Programme PRIMA

Les membres du conseil ont discuté des demandes de subvention qui pourraient être obtenues par les citoyens pour de futures rénovations ou améliorations sur leur résidence. Un mémo pourrait être envoyé par la poste au citoyen afin de mettre en évidence les démarches pour obtenir cette subvention.

À suivre.

Entretien du chemin du Lac aux Rats (PAVL)

ATTENDU QUE les 13 habitants résidents au lac aux rats ont été représentés par Monsieur Magella Labrecque concernant une demande de soutien financier pour l'entretien du chemin menant au lac aux rats. Monsieur Labrecque affirme que les travailleurs ayant opéré dans le secteur ont endommagé le chemin. La municipalité aimerait soutenir les citoyens dans leur démarche pour obtenir une aide financière auprès de la MRC afin de réparer convenablement le chemin. Monsieur Labrecque soumettra son projet détaillé contenant des preuves ainsi que la signature de tous les résidents.

À suivre.

Résolution 4707-05-22

Entrevue pour le poste de gestionnaire municipal

Le conseil municipal a reçu 4 cv. pour le poste de gestionnaire municipal qui ont été évalué par une consultant (MD Consultante) Madame Marjolaine Doucet, la conseillère Madame Marlen Laliberté ainsi que Monsieur Christian Bouchard de la MRC. 2 candidats ont été sélectionner afin de passer les entrevues qui auront lieux jeudi le 5 mai 2022.

À Suivre.

Ventes pour paiement de taxe :

Pour donner suite à une discussion entre madame Rita de Launière Mairesse et Monsieur Christian bouchard, de la MRC. La vente pour taxe demandée par les membres du conseil sera soumis l'an prochain.

À Suivre.

Résolution 4708-05-22

Aide financière régie secteur GEANT (pompier)

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette soutient financièrement:

La Régie intermunicipale du secteur GÉANT pour l'organisation des funérailles civiles du Lieutenant-pompier Dominic Jean décédé accidentellement dans un incendie à St-Edmond-les-Plaines le 24 Mars dernier, pour un montant maximum de 100\$.

IL EST PROPOSÉ PAR Raphaël Langevin
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Résolution 4709-05-22

Affaires Nouvelles :

MSH :

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette ont passé une résolution pour expertiser les travaux pour la poussière dans le rang St-Joseph.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélissa De Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

Calcium et Chlorure :

Les membres du conseil ont discuté concernant l'achat de calcium et de chlorure pour l'entretien des chemins pour l'été 2022. Nous avons demandé une soumission et réserver la marchandise nécessaire à l'entretien d'été.

À suivre.

Lot 30 :

Madame la Mairesse Rita De Launière attendait des retours d'appel concernant le lot 30. Toujours sans réponse de son côté.

À Suivre.

Résolution 4710-05-22

Résolution pour la demande financières PPA-ES:

ATTENDU QUE L'objectif visé par le Programme d'aide venant du bureau de Madame Nancy Guillemette (PPA-ES) est d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité

À Suivre.

Résolution 4712-05-22

Église Notre-Dame de Lorette

ATTENDU QUE le conseil municipalité ont discuté du projet de racheter l'église auprès de la fabrique de Notre-Dame-de-Lorette.

QUE les membres de la fabrique ont rencontré les paroissiens afin de leur demander leur opinion au sujet de l'achat de l'église par la municipalité.

QUE les membres du conseil municipal ont passé une résolution pour faire une expertise afin de trouver une seconde vie à l'église.

RÉSOLUTION :

APPUI À LA DEMANDE DE SOUTIEN AU PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRE – VOLET 1 ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Considérant que la Fabrique consent à vendre l'église à la municipalité au coût de 1 \$;

Considérant que la municipalité entend réaliser les études nécessaires pour assurer la pérennité de l'immeuble patrimonial;

Considérant l'opportunité qu'offre le Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux dans son Volet 1 - Incubateur à projets de requalification dont les objectifs sont de :

soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets et requalification et qui sont dans les toutes premières étapes de la phase de planification;

d'offrir de l'aide financière *ad hoc* pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires, et des autres outils nécessaires à la planification des projets;

d'offrir des possibilités de réseautage, d'accompagnement et de formation aux organismes participants.;

Conséquemment, **il est proposé par Marlen Laliberté et résolu unanimement** que le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette appuie la demande au Programme de requalification des lieux de culte municipalité soit accompagnée pour réaliser les études nécessaires pour la réalisation d'un projet de requalification qui soit viable et complémentaire à l'offre de services déjà en place et que, Rita de Launière, mairesse soit nommé signataire de tout engagement relatif à cette demande.

Extrait certifiée conforme le 26 mai 2022 à Notre-Dame-de-Lorette.

Levée de la rencontre

II EST PROPOSÉ PAR Edith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la rencontre soit levée à vingt et une heure trois (21h03).



Rita De Launière
Mairesse



Cathy Fontaine
Directrice générale par intérim